

L'endroit où le chemin de Trêve-Paquet à Saint-Rambert, était rencontré par le petit chemin de Montessuy, s'appelait *Trêve des Rivières*. Ce mot de *Rivière* vient des eaux du hameau ou colline de la Chaux, qui allaient se jeter dans la Saône, en suivant le chemin jusqu'à la maison Rusand, où, après un faible contour, elles rencontraient une issue entre le pré Rusand autrefois (Lucian) et le mur de clôture du domaine du Frêne. Cette issue, assez raide, sert encore de division aux communes de Colonges et de Saint-Rambert.

ROCHE-BOZON. — Le territoire cadastral de *Roche-Bozon* a pour limite, au sud le ruisseau des Rivières, ou la ruelle qui sépare le pré Rusand du domaine du Frêne, au nord la ruelle Petitin, au couchant le chemin n° 1, dit de la Pelonnière et jadis chemin de Mont-Garin, au levant les berges de la Saône.

La tradition rapporte qu'au milieu du territoire de Roche-Bozon il existait une ancienne maison ayant servi de demeure à un meunier ou pêcheur. Cette maison a été utilisée, quant aux fondations, par Nicolas Bocuze, qui construisit, vers 1846, une petite maison servant de restaurant.

Or, vers l'an 1289, l'abbaye de l'Île-Barbe avait à son service un meunier, du nom de Bozon, qui dirigeait, pour le compte du monastère, des moulins à Pont de Cheruy et sur la Saône. Il n'est pas inadmissible que le territoire de Roche-Bozon, ne dérive, comme appellation, du meunier Bozon.

Quoi qu'il en soit, ce territoire, aujourd'hui si divisé, appartenait, en 1785, à MM. Vionnet et Muguët (puis Rusand), aux missionnaires de Saint-Joseph, à Claude Vignat, à la dame Alloin et à M. Claude Rocher, secrétaire des comtes de Lyon.

M. Rocher possédait, sur les bords de la Saône, une jolie maison de campagne, avec chapelle, pièce d'eau et allée de marronniers. Souvent les comtes de Lyon venaient s'y reposer. Cette habitation, devenue la propriété de M. Petitin, a été vendue à Nicolas Bocuze, qui l'a convertie en restaurant. Si M. Rocher revenait, il serait bien surpris de voir la jeunesse lyonnaise danser, rire et boire sous les mêmes marronniers qui ombra-